

FACTURE

Details du Membre CGPC :
SPEC DE LA VILLEON RICARD -
Olivier DE LA VILLEON

30 BOULEVARD DES TALARDS
SAINT MALO 35400
o-delavilleon@abeille-assurances.com

ADHÉSION CGPC - CFP

Date de la facture : 20/02/2025
Total de la facture : 280,00 €

Numéro de la facture : Adh0327
TVA : 0,00 €

Description	Prix unitaire	Qté	Total
Pour rester détenteur de la Certification CFP® • Option: 2025	280,00 €	1	280,00 €

Conformément à la nouvelle réglementation applicable au 1er janvier 2009, le paiement tardif de la présente facture pourra entraîner l'application de pénalités de retard d'un montant calculé sur la base de 3 fois le taux de l'intérêt légal. Ces pénalités sont exigibles sans qu'aucun rappel ne soit nécessaire ; en sus, toute somme non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros au titre des frais de recouvrement selon l'article L.441-6 du code de Commerce.

Sous Total 280,00 €

Total 280,00 €